



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
Hauts de France

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



SOMMAIRE

1. Eléments quantitatifs.....	p.3
1.1. Le CRPA Hauts-de-France	p.3
1.2. Les plénières du CRPA Hauts-de-France.....	p.4
1.2.1. Les participants.....	p.4
1.2.2. Les structures participantes.....	p.5
1.3. Zoom sur les plénières 2024.....	p.6
1.3.1. Plénière 1 : le travail pair.....	p.6
1.3.2. Plénière 2 : la monoparentalité.....	p.9
1.3.3. Plénière 3: Le handicap.....	p.12
1.3.4. Plénière 4: La précarité alimentaire.....	p.15
1.4. Les représentations du CRPA Hauts-de-France.....	p.18
1.4.1 Logement / Hébergement.....	p.18
1.4.2 Les écoles du travail social.....	p.18
1.4.3. "Aller-vers" les structures de l'AHI-L.....	p.20
1.4.4. Les représentations diverses.....	p.21
1.4.5. Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées.....	p.21
1.4.6. Groupe de travail EAPN France.....	p.22
1.5. Les formations.....	p.22
2. Eléments qualitatifs.....	p.23
2.1. Les faits marquants.....	p.23
2.2. Les réalisations 2024.....	p.24
Conclusion et perspectives 2025.....	p.25
Donnons la parole aux personnes concernées.....	p.26

1. ELEMENTS QUANTITATIFS

1.1. Le CRPA Hauts-de-France

Lors de la plénière de décembre 2023, à Valenciennes, 5 délégués ont été élus ainsi que 3 membres actifs. Au total, la région des Hauts-de-France comptabilise donc 8 personnes qui souhaitent s'impliquer dans les missions du CRPA à partir de janvier 2024. Au même titre que 2023, 4 départements sur 5 en Hauts-de-France sont représentés par au moins un délégué.

Un fait important est à souligner: la représentation du département de l'Aisne, qui jusqu'alors n'était représenté par aucun délégué.



Sur l'ensemble des membres du CRPA, seul un membre actif n'a pas participé à l'intégralité des COPIL et des plénières (membre actif du Nord). En dehors de cette personne, les 5 délégués élus, et les deux membres actifs ont participé à 100% des COPIL et plénières.

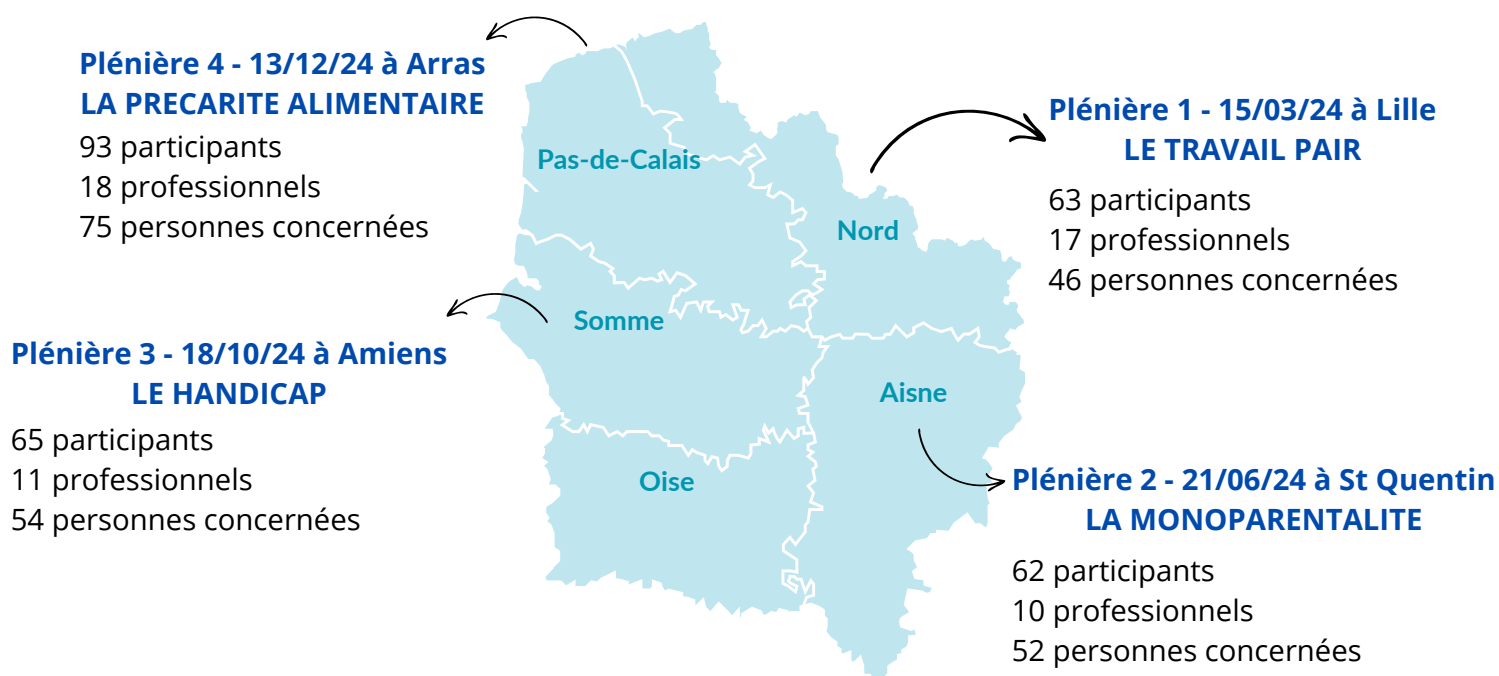
1.2. Les plénières du CRPA Hauts-de-France

1.2.1. Les participants

En 2024, le CRPA Hauts-de-France a organisé quatre plénières à travers l'ensemble de la région.

La participation aux plénières restent fortes. En moyenne, 70 personnes sont (personnes concernées, professionnels et membres du CRPA confondus) sont présentes à ces rencontres.

La règle du 1/3 de professionnels et 2/3 de personnes concernées est toujours respectée. En moyenne, 14 professionnels sont présents et 51 personnes concernées participent aux plénières du CRPA.



AU TOTAL

4 plénières
283 participants
56 professionnels
227 personnes concernées
97 propositions

Le nombre de nouveaux participants a, cette année, pu être calculé. Bien que l'information soit manquante pour la toute dernière plénière, en moyenne, 24 personnes par plénière y participent pour la 1ère fois, soit 40% de nouveaux participants sur chaque plénière en moyenne. Ce chiffre montre l'intérêt des personnes concernées pour le CRPA mais aussi le travail de mobilisation des différents professionnels et structures.

1.2.2. Les structures participantes

De façon générale, se sont souvent les mêmes structures qui participent à l'ensemble des CRPA.

Nord abej SOLIDARITE
AFEJI, Lompret
AAEs, le relais et Le Gréement
La Sauvegarde du Nord (CHRS La maisonnée, et la Parenthèse)
EVIEE (ACT)
Participation et Fraternité

Pas-de-Calais La vie active (CHRS, CAES)
Habitat insertion (Pensions de famille)
Le Sagittaire de Carvin

Aisne UTAS St Quentin

Somme AGENA (pension de famille)
APREMIS

D'autres structures ont participé de façon plus ponctuelle aux plénières du CRPA mais sont des participants connus:

Nord France Horizon
Accueil et Promotion, CADA Douai
CHRS Sara

Pas-de-Calais Blanzly POURRE
Caarud
FIAC de Berck

Somme APAP

Enfin, des structures ont participé de façon unique sur une seule des plénières. Deux raisons principales : le lieu de la plénière était propice à leur participation ; le thème de la plénière.

National FAS nationale
EAPN

Aisne CCAS de Gauchy

Nord Fondation Abbé Pierre

Les structures se répartissent de la façon suivante :

	CHRS / Accueil de jour/CHU	Pension de famille	CADA / CAES	ACT	Autres
Plénière 1	6	3		2	6
Plénière 2	4	1	1	1	3
Plénière 3	6	3	2	1	2
Plénière 4	6	2	4	1	2

Au total, nous comptabilisons 26 structures ou organismes ayant participé à au moins une plénière du CRPA en 2024.

1.3. Zoom sur les plénières du CRPA Hauts-de-France

1.3.1. Plénière 1 : le travail pair



Le travail-pair: de quoi parle-t-on?

15 mars 2024

De 10h à 16h
Accueil à partir de 9h30

Magdala
3 rue Colmar,
Lille

Pour vous inscrire:
Lien d'inscription
[HTTPS://FORMS.GLE/NLH5CL25XIDXMEVF9](https://forms.gle/NLH5CL25XIDXMEVF9)
Contact
emmie.lebrun@federationsolidarite.org
03 43 55 55 43

Attention, le nombre de places est limité. Sans inscription et sans mail de confirmation, nous ne pourrons vous garantir l'accès à la salle.

L'ensemble des frais sont pris en charge par le CRPA sous présentation des justificatifs.

Objectifs:

- Travailler les concepts de base liés à la pair-aidance et au travail pair
- Réfléchir aux bénéfices de la présence d'un.e travailleur.se pair dans une structure de l'AHIL
- Réfléchir à l'essaimage du travail pair dans l'AHIL

Date et lieu :

- 15 mars 2024 - Lille

Les participants:

- 68 inscrits
- 63 participants (y compris membres du CRPA)
- 17 professionnels
- 46 personnes concernées
- 44 retours de questionnaires de satisfaction
- 25 nouveaux participants

Les participants par département:

- 28 personnes du Nord
- 9 personnes du Pas-de-Calais
- 18 personnes de la Somme
- 8 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- FAS Hauts-de-France : revenir sur les repères historiques de la pair aidance et du travail pair et les concepts de base
- Le SIAO 59 est intervenue pour proposer son analyse de l'intégration d'un.e travailleur.se pair dans une équipe de l'AHIL.

Les travaux en ateliers:

Ces travaux de groupes nous ont permis de réfléchir à trois questions :

- Quelle est la plus-value de la présence d'un.e travailleur.euse pair tant pour l'équipe de professionnelle que pour les personnes accompagnées ?
- Quels sont les outils/les moyens qui peuvent aider les travailleurs.euses pair à accomplir leurs missions ?
- Dans l'avenir, comment développer le travail pair dans les structures ? De quoi aurait besoin les associations pour passer à l'action ? Que faut-il envisager, changer ?



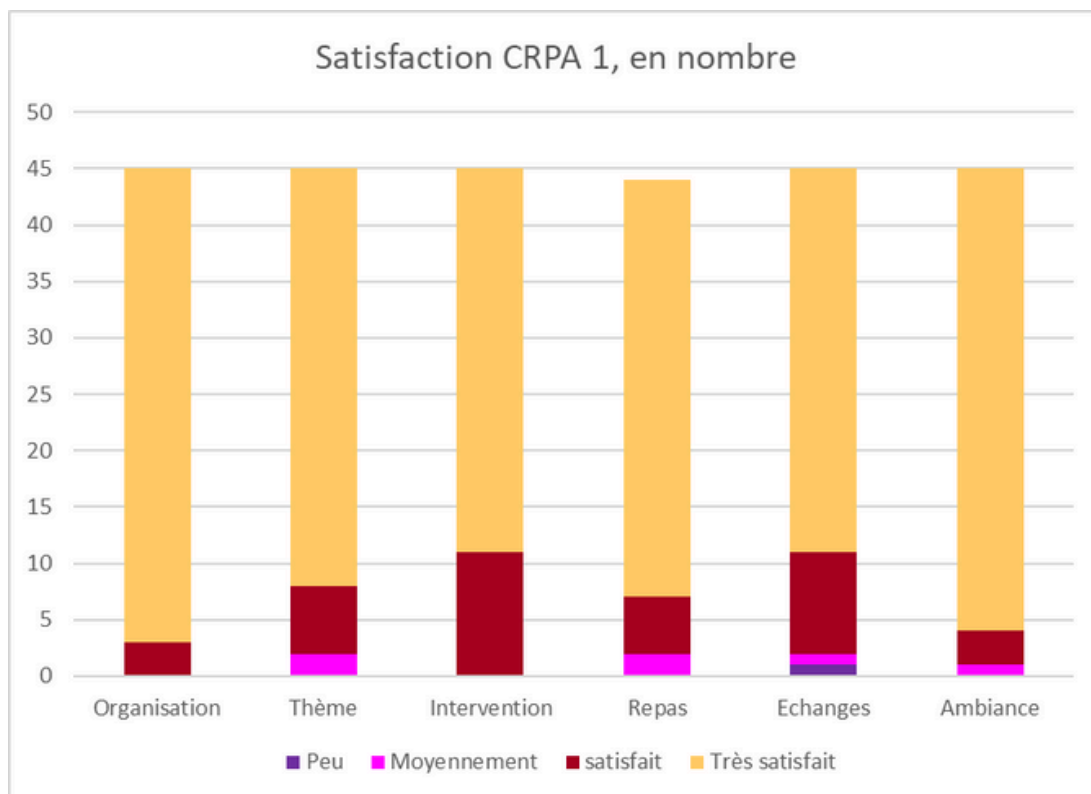
Les propositions du CRPA:

11 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Les propositions du CRPA

- ▶▶▶ Communication
 - Accentuer la connaissance du travail pair tout secteur confondu
 - Favoriser le développement du travail pair en communiquant sur la plus-value de leur présence dans les équipes
 - Médiatiser davantage cette profession
- ▶▶▶ Reconnaissance du travail pair
 - Création d'un statut officiel et reconnu par l'Etat, France travail, ...
 - Accentuer les financements permettant le déploiement de travailleurs.euses pair dans les structures
 - Expérience de travailleur.euse pair reconnue dans les parcours de Validation des Acquis de l'Expérience
 - Envisager le poste de travailleur.euse pair comme un poste de travailleur social: fiche de missions déterminée, durée de contrat
 - Intégrer un.e travailleur.euse pair dans chaque structure ou associations
- ▶▶▶ Impulser des changements de paradigmes
 - Intégrer le travail pair comme un tremplin dans un parcours d'accompagnement
 - Travail pair / Travail social: approche complémentaire
 - Former les travailleurs sociaux sur le travail pair

Satisfaction des participants



Les remarques principales

La gestion des hors sujets, notamment dans la prise de parole des participants, a été soulignée par une personne répondant au questionnaire.

Le thème a été jugé trop abstrait par l'un des participants.

Hormis ces deux commentaires, aucune autre remarque n'a été formulée sur ce CRPA.

1.3.2. Plénière 2 : la monoparentalité



Objectifs:

- Présenter les liens entre précarité et handicap
- Présenter les dispositifs existants sur le territoire de St Quentin

Date et lieu :

- 21 juin 2024 - St Quentin

Les participants:

- 56 inscrits
- 62 participants (y compris membres du CRPA)
- 10 professionnels
- 62 personnes concernées
- 45 retours de questionnaires de satisfaction
- 23 nouveaux participants

Les participants par département:

- 21 personnes du Nord
- 13 personnes du Pas-de-Calais
- 9 personnes de la Somme
- 11 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- Témoignage d'une personne concernée qui a été maman solo
- UTAS de St Quentin, qui a présenté le projet du Conseil Départemental de l'Aisne pour accompagner les allocataires du RSA dans leur recherche d'emploi et de mode de garde

Les travaux en ateliers:

Ces travaux de groupes nous ont permis :

- De réfléchir aux difficultés rencontrées par un parent solo
- Après avoir choisi l'une des problématiques citées : réaliser un état des lieux de l'existant venant contrecarrer cette problématique, et faire des propositions pour améliorer cette problématique.



Les propositions du CRPA:

18 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Parent solo et enfant en situation de handicap

Pour approfondir...

- Pas suffisamment d'aides humaines
- Risque de ruptures dans le parcours de l'enfant
- Epuisement parental / risque de maltraitance
- Risque d'isolement du parent
- Difficulté pour travailler

Nos propositions

- Multiplier les services d'aides, notamment à domicile
- Multiplier les dispositifs de soutien à la parentalité et les lieux de répit
- Multiplier les lieux adaptés pour rompre l'isolement (exemple: "les bobos à la ferme")
- Favoriser le soutien psychologique pour le parent et la parentalité (association de parents)
- Développer les structures d'accueil et le personnel qualifié

Comment recommencer sa vie?

Pour approfondir...

- Vie de famille recomposée: comment faire en sorte que la nouvelle personne accepte mes enfants? Comment accepter les enfants de mon nouveau compagnon/ma nouvelle compagne? Comment favoriser l'entente de l'ensemble des enfants?...

Nos propositions

- Organiser des groupes de paroles sur le sujet
- Développer l'estime de soi des parents
- Changer le regard porté sur les parents solos
- Lutter contre la discrimination (racisme, ...)
- Favoriser l'emploi des parents solo

Comment mettre en sécurité l'enfant?

Pour approfondir...

- La sécurité de l'enfant entend la sécurité physique, psychologique et la sécurité émotionnelle de l'enfant

Ce qui existe: les assistances sociales et services sociaux, les PMI, Maisons de santé, puéricultrices, les associations spécialisées dans les violences conjugales, les psychologues, les hôpitaux, les groupes de soutien, les centres d'hébergement,...

Nos propositions

- Créer des associations aidant à mettre en sécurité les enfants
- Créer des groupes de parole, de partage d'expériences avec des personnes qui se sont sorties de l'emprise.

Difficultés financières

Pour approfondir...

Il existe plusieurs aides pour aider les parents solo: allocations familiales, allocations enfant handicapé, RSA majoré, aide à la garde d'enfants par la CAF, aide à la rentrée scolaire, bourses (collège et lycée), aides pour les vacances et les loisirs, l'AFASE

Nos propositions

- Augmenter le salaire du parent solo
- Donner la priorité aux enfants de parents isolés dans les structures d'accueil d'enfants
- Gratuité de la garderie et de la cantine pour les enfants de parents solo.

Charge mentale

Pour approfondir...

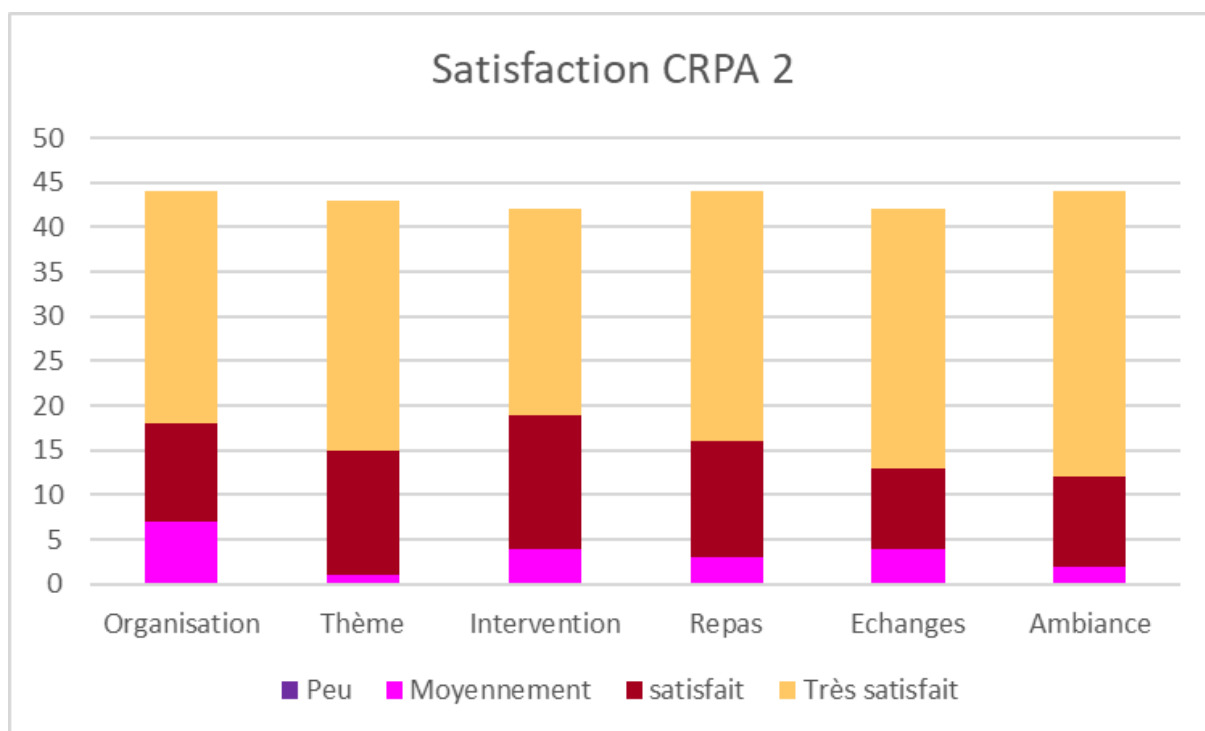
Le parent solo doit penser à tout : la vie de la maison, l'école, les conduites, les rendez-vous médicaux, son travail, sa vie personnelle, les repas, ...

Ce qui existe: les chèques emploi service (pour le ménage par exemple) pour alléger le parent solo, réseaux de solidarité mise en place dans les écoles par exemple, le développement de stratégies personnelles (mise en place d'un planning, responsabiliser les enfants et développer leur autonomie)

Nos propositions

- Allonger l'aide de garde attribuée par la CAF jusqu'à 12 ans
- Développer les lieux de répit pour les parents solo pour leur permettre de prendre du temps pour eux
- Développer les groupes de parole

Satisfaction des participants



Les remarques principales

De façon globale, les commentaires sont plutôt positifs. La qualité de l'organisation et le caractère "sympathique" de la rencontre ont été soulignés à plusieurs reprises. Les échanges ont également été relevés tant dans les points positifs que négatifs. En effet, les grandes tables et l'acoustique de la salle n'ont pas permis à tous de pouvoir échanger comme ils le souhaitaient.

Le manque de connaissance des personnes autour de la table n'a pas permis à tout à chacun de se sentir à l'aise pour prendre la parole.

La mise en place de petites tablées et un tour de présentation rapide permettrait de favoriser la prise de parole de tous et l'aisance des participants.

Certains participants auraient souhaité bénéficier du programme en début de journée.

La présentation de projets trop locaux n'était pas pertinente pour certains participants.

Les participants attendent également des réponses concrètes aux propositions qu'ils ont formulées.

1.3.3. Plénière 3 : le handicap



Objectifs:

- Présenter la MDPH et ses missions, ainsi que les aides possibles en cas de situation de handicap
- Présenter les plateformes de répit pour les aidants familiaux

Date et lieu :

- 18 octobre 2024, Amiens

Les participants:

- 72 inscrits
- 65 participants (y compris membres du CRPA)
- 11 professionnels
- 54 personnes concernées
- 51 retours de questionnaires de satisfaction
- 25 nouveaux participants

Les participants par département:

- 29 personnes du Nord
- 4 personnes du Pas-de-Calais
- 15 personnes de la Somme
- 8 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

- MDPH de la Somme
- Plateforme de répit des aidants des personnes en situation de handicap d'Amiens

Les travaux en ateliers:

Les ateliers ont été organisés sous forme de grand débat. Par groupe de 10 personnes environ, les ateliers visaient à faire le point sur ce qu'avait retenu les participants, ce qui les avait marqué ou les questionnait, puis de faire des propositions pour améliorer le quotidien des personnes en situation de précarité et étant confrontées, eux-mêmes ou un proche, à la question du handicap.



Les propositions du CRPA:

24 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

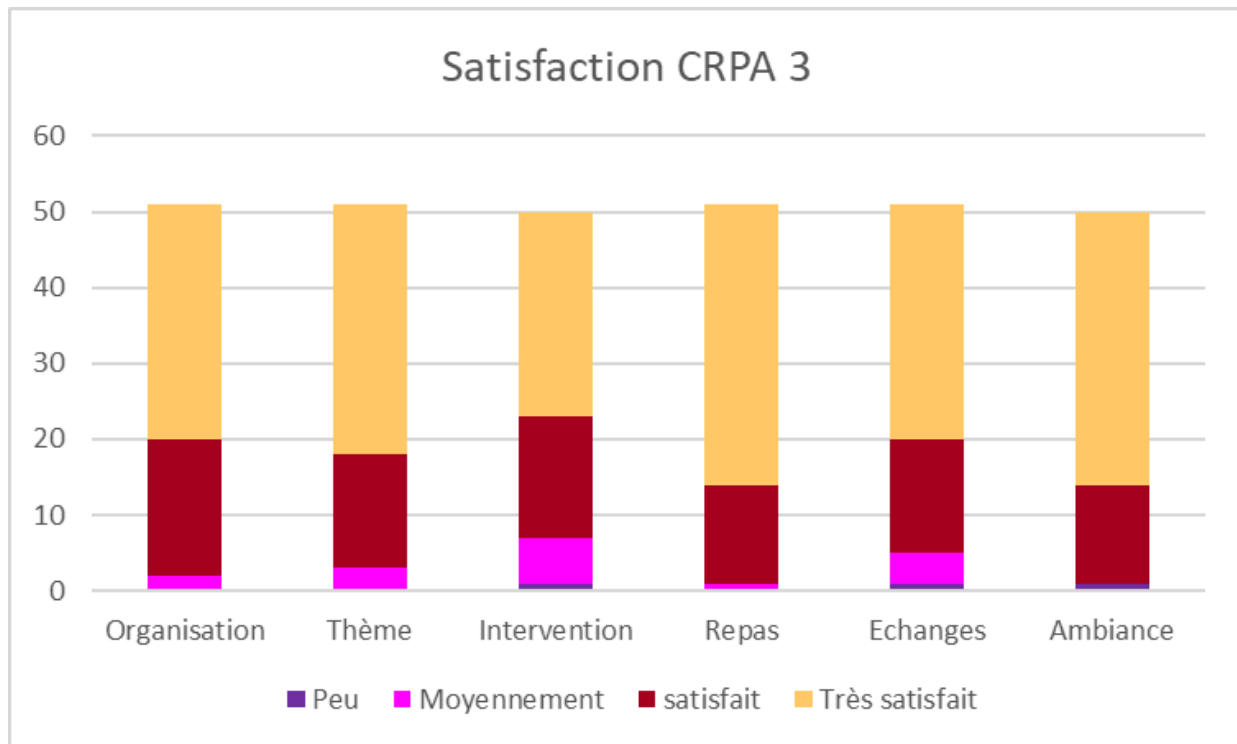
CE QUE NOUS PROPOSONS

Handicap et précarité

Octobre 2024

<h3>01. FACILITER LES DÉMARCHES</h3> <p>Réduire le temps d'instruction des dossiers MDPH Simplifier le dossier MDPH Réduire le nombre d'intervenants sur le dossier MDPH Gestion du dossier avec une personne ayant des compétences spécifiques pour chacun des handicaps Questionner l'utilité de l'actualisation et du renouvellement du dossier MDPH Raccourcir les délais de traitement de dossier Proposer l'accompagnement de services sociaux pour la constitution des dossiers</p> 	<h3>02. MIEUX INFORMER</h3> <p>Développer les médiateurs en santé Diffuser les informations de la MDPH et des structures de répit au sein des structures sociales Mettre en place des "personne référente" au sein de la MPDH pour expliquer les décisions de la MPDH, qu'elles soient positives ou négatives. Diffuser une cartographie des associations de répit existantes en Hauts-de-France Développer les informations relatives au handicap Rendre plus accessibles l'ensemble des supports de communication en utilisant le Facile à Lire et à Comprendre (FALC)</p> <p>Décloisonner les services de la MPDH et venir à la rencontre des personnes / Ouvrir le dialogue avec la MPDH Création d'un guide avec l'ensemble des structures existantes</p> 
<h3>03. MOYENS</h3> <p>Octroyer plus de moyens financiers et humains pour les structures de répit Développer les associations d'aide aux aidants et les structures d'accueil de personnes en situation de handicap Développer le handisport et l'accès à la culture des personnes en situation de handicap</p> 	<h3>04. FORMATION</h3> <p>Proposer des formations pour les médecins traitant et les travailleurs sociaux notamment concernant la constitution des dossiers MDPH</p> 
<h3>05. RECONNAISSANCE</h3> <p>Création d'un vrai statut d'aidant familial Aider les aidants à se reconnaître aidant Valoriser les aidants</p> 	<h3>06. AMÉNAGEMENTS</h3> <p>Améliorer l'aménagement des transports, des magasins, des logements, et des villes de façon générale Augmenter le nombre de caisses pour personne handicapées dans les magasins mais aussi dans les services administratifs.</p> 

Satisfaction des participants



Les remarques principales



- Sujet intéressant
- Organisation de la journée
- Très sympa
- Lieu apaisant, jolie salle
- Bonnes interventions et bons échanges



- Tous les champs n'ont pas été abordés
- Manque de temps pour les questions
- Toujours les mêmes qui prennent la parole
- Gestion du timing
- Manque de participation (en nombre)
- Interventions trop courtes
- Interventions peu accés sur le quotidien sur les personnes en situation de handicap
- Salle inappropriée pour les ateliers
- Jugement ressenti
- Manque d'orientation en extérieur
- Lors de la division en atelier, non prise en compte des différences et handicap des personnes
- Non pertinence des interventions au regard du sujet.

1.3.4. Plénière 4 : la précarité alimentaire

Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
Hauts de France

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

DATE ET HEURE
13 décembre 2024 9h30 - 16h30

LIEU
Salle des Bonnettes Nord
"Le dojo"
110 Avenue Winston 62000 Arras

FRAIS
Repas et frais de route pris
en charge par le CRPA 0 €

INSCRIPTIONS
Obligatoire 0 €
<https://forms.gle/2X1kbcvovG71GmZ4>

ELECTIONS
Ce 13 décembre, se tiendront également
les élections des délégués CRPA pour
2025. Si vous souhaitez candidater,
n'hésitez à nous contacter avant le 12
décembre

CONCOURS
Un concours de pull moche
de Noël se tiendra.
N'hésitez pas à vous parer
de votre plus affreux pull
de Noël pour tenter de
remporter le concours!

CONTACTS
emmie.lebrun@federation-solidarite.com
06 43 56 99 48

Objectifs:

- Faire le point sur ce qu'est la précarité alimentaire et qui est concerné par la précarité alimentaire
- Travailler et réfléchir aux effets de la précarité alimentaire sur les personnes concernées

Date et lieu :

- 13 décembre 2024, à Arras

Les participants:

- 105 inscrits
- 93 participants (y compris membres du CRPA)
- 18 professionnels
- 75 personnes concernées
- 74 retours de questionnaires de satisfaction

Les participants par département:

- 42 personnes du Nord
- 25 personnes du Pas-de-Calais
- 15 personnes de la Somme
- 9 personnes de l'Aisne

Les interventions lors de cette journée:

Sous le format d'une table ronde, sont intervenus : le secours populaire français d'Arras, l'épicerie solidaire DEMAIN d'Arras, et la co-fondatrice de HopHopFood.

Les délégués du CRPA avaient préparé plusieurs questions à l'attention de ces intervenants afin d'éclaircir la définition de la précarité alimentaire, qui est considéré comme précaire alimentaire, quelles sont les aides mobilisables, etc

Les travaux en ateliers:

En utilisant la technique du World Café, les délégués du CRPA ont identifiés 5 thématiques sur lesquelles travailler en groupe :

- Précarité alimentaire et impact sur la santé
- Précarité alimentaire et équilibre alimentaire
- Les freins à l'accès à l'aide alimentaire
- Qualité de l'alimentation distribuée
- Publics invisibles de l'aide alimentaire



Les propositions du CRPA:

44 propositions ont été émises par le CRPA Hauts-de-France à la suite de cette journée.

Pour améliorer la qualité de l'alimentation

- Rayonnage de qualité, avec les produits aux DLC courtes en premier dans le rayon
- Pour éviter la stigmatisation, rendre les lieux de distributions plus discrets
- Proposer des ateliers cuisine avec les colis fournis et avec les restes
- Uniformiser les fonctionnements des centres de distribution
- Uniformiser la distribution aux personnes en terme de quantité et de qualité
- Prendre en compte les différences culturelles lors de la distribution.
- Ne pas mélanger bénévolat et salariat
- Tenir compte des ressources du foyer et de la composition familiale pour les quantités distribuées
- Possibilité de refuser certains articles du colis afin de ne pas les jeter par la suite
- Proposer une formation pour les bénévoles
- Accepter le refus de la personne dans le besoin
- Privilégier les circuits courts et se rapprocher des primeurs pour proposer plus de fruits et légumes.
- Augmenter le nombre de glaneurs sur les marchés pour proposer plus de fruits et légumes
- Proposer moins régulièrement des repas préparés qui contiennent beaucoup de conservateurs.

Pour aider les personnes invisibles et favoriser l'aller-vers?

- Promouvoir les denrées suspendues
- La faim ne prends pas de vacances > Les maraudes et structures non plus
- Laisser le choix aux personnes des denrées qu'elles prennent pour limiter le gaspillage alimentaire
- Proposer une formation aux professionnels.les. sur l'accueil et la reconnaissance des publics isolés
- Arrêter de détruire les denrées invendues avec du détergent et favoriser la solidarité de proximité.
- Favoriser et valoriser la solidarité inter-associative
- Orientation vers les structures d'aide alimentaire par le 115 et par les travailleurs sociaux
- Réaliser des affiches publicitaires pour mieux communiquer sur ces structures
- Créer un répertoire des associations d'aide alimentaire
- Créer un numéro vert gratuit
- Mettre à jour et rendre plus accessible le livret des maraudes
- Créer un observatoire des personnes en situation de précarité alimentaire
- Développer la sécurité sociale alimentaire
- Adopter une loi sur le minimum alimentaire

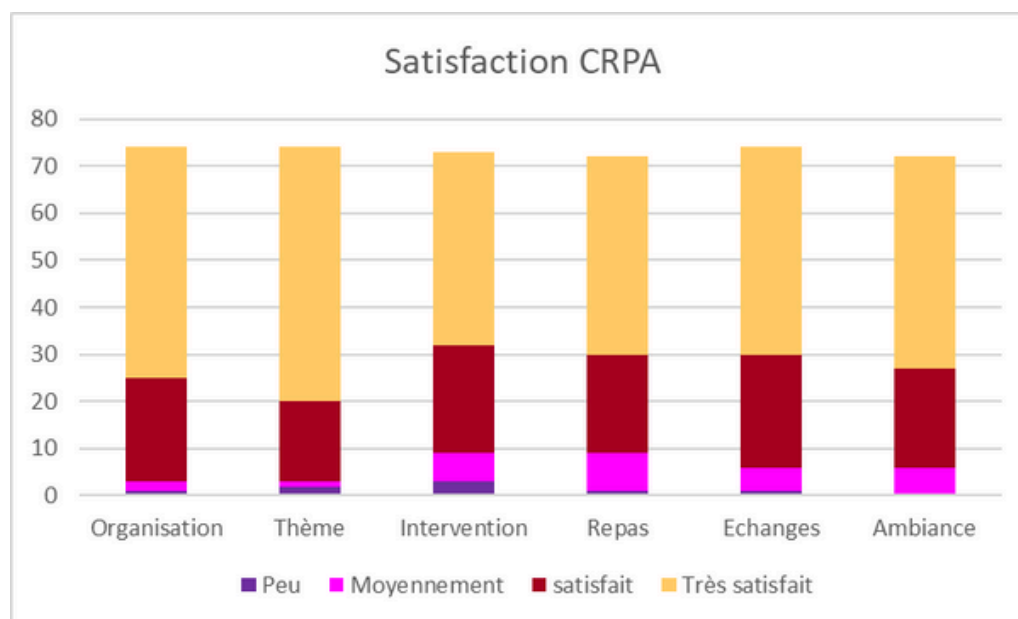
Pour favoriser l'équilibre alimentaire

- Développer les jardins partagés
- Développer les frigos partagés
- Développer les fermes coopératives
- Développer les actions d'information sur les aliments, les modes de cuisson, l'équilibre alimentaire, ...

Pour améliorer les impacts sur la santé

- Faire une grève de la faim
- Développer la sécurité sociale alimentaire
- Inscrire le droit à l'alimentation dans le droit commun
- Poursuivre voire accentuer la défiscalisation des dons
- Simplifier les démarches et faire du cas par cas
- Favoriser l'accès aux produits primaires à moindre coût, avec des gammes variées et riches
- Développer le modèle de HopHopFood sur un maximum de territoires
- Stopper l'obligation de destruction de la nourriture pour les grossistes et revendeurs
- Développer les informations collectives
- Mettre en place dans les structures des ateliers pour apprendre à cuisiner équilibré, pas cher, et avec les restes
- Faciliter les groupements d'achats pour les structures d'un même territoire
- Développer le jardinage en structure

Satisfaction des participants



Les remarques principales

Globalement les remarques sont très positives, tant sur l'organisation que sur le contenu des interventions.

Le manque de préparation des délégués du CRPA, l'impression de "faire partie du décor", la longueur des ateliers, le caractère "normé" des interventions ont pu être soulevés dans les remarques négatives.

1.4. Les représentations du CRPA Hauts-de-France

1.4.1. Logement / hébergement

En 2024, les personnes concernées ont été représentées par les délégués du CRPA dans les départements du Nord, de la Somme, de l'Oise et du Pas-de-Calais.

- Nord** Le titulaire et le suppléant se sont partagés la représentation en y allant de façon alternée.
Les COMED du 59 ont lieu deux fois par mois, ce qui demande un investissement temps important, difficile à tenir seul. Néanmoins, les délégués y ont participé de façon régulière.
- Pas-de-Calais** Depuis 2023, cette représentation était vacante. Bien que nous ayons fait dès que possible la demande de nomination d'un délégué, celui-ci n'a pu se rendre aux COMED qu'à partir du mois d'octobre. Ces COMED ont lieu une fois par mois.
- Aisne** Malgré la présence d'une déléguée du CRPA dans l'Aisne, le CRPA n'a pu être représenté dans cette COMED. Une nouvelle demande sera probablement réalisée en janvier 2025, si la déléguée réélue le souhaite.
- Somme** Depuis plusieurs années, c'est le même délégué du CRPA qui participe aux COMED de la Somme. Ce dernier a participé à 100% des rencontres qui se déroulent une fois par mois.
- Oise** Depuis 2023, c'est la même déléguée qui participe aux COMED de l'Oise. Cette dernière a participé à 100% des COMED de ce département, qui se déroulent une fois par mois.
En fin d'année 2024, l'Agglomération de la Région de Compiègne ont sollicité le CRPA pour participer à des commissions DALO spécifiques à l'agglomération de Compiègne (hors COMED 60). Une déléguée nouvellement élue en décembre a accepté d'y siéger. Ces rencontres auront lieu toutes les 6 semaines à partir de la fin du 1er semestre 2025.

1.4.2. Les écoles du travail social

Les interventions du CRPA dans les écoles du travail social tiennent particulièrement à cœur de certains délégués des Hauts-de-France. Ces interventions permettent notamment aux futur.e.s travailleur.se.s sociaux.ales de mieux comprendre et mieux percevoir la logique participative.

L'ensemble des délégués du CRPA (en dehors des membres actifs) a animé une séquence d'une demi-journée auprès des étudiants de **l'IRTS de Loos**. Cette intervention a été réalisée dans le cadre du Module Exclusion, mis en place par l'IRTS de Loos et pour lequel la FAS assure une partie de l'ingénierie.

Dans le cadre du PREFAS, le CRPA a également été sollicitée par **l'APRADIS** pour intervenir, en binôme avec l'UDCCAS du Nord, au cours de la deuxième journée de formation. Cette journée a été intitulée "Les publics et leur.s parcours logement".

Les objectifs étaient les suivants:

- Développer les connaissances des processus de précarisation, d'exclusion et d'inclusions sociale ; comprendre le processus de construction des catégories, leur évolution, et appréhender l'impact du ciblage des populations sur les pratiques professionnelles ;
- Identifier les enjeux de la participation des personnes concernées à la définition des besoins. ;
- Identifier la complémentarité des compétences des acteurs dans la mise en œuvre des actions.

Historiquement, ces interventions avec le PREFAS était réalisé par un ancien délégué du CRPA Hauts-de-France. Ce dernier est décédé en janvier 2023 et aucun autre délégué n'avait alors souhaité prendre le relais.

L'EESTS de Maubeuge avait également sollicité le CRPA pour une intervention d'une journée en 2023. Néanmoins, pour des raisons de météo, cette journée a été reportée en visio le 19/01/24.

L'EESTS nous avait également sollicité pour intervenir sur la fin d'année mais faute de temps, nous n'avons pu nous rendre disponible.

Le 9/01/24, **l'IRTS de Berck** a également sollicité le CRPA pour une intervention auprès de leurs étudiants. Un binôme de délégués du CRPA a donc été créé.

L'objectif pour 2025 serait de réussir à toucher les écoles du travail social sur des départements dans lequel nous ne sommes jamais encore intervenus : l'Aisne, l'Oise. Mais également de pérenniser voire intensifier les interventions dans les départements dans lesquels nous sommes déjà présents.



1.4.3. “Aller-vers” les structures de l’AHI-L

A plusieurs reprises, les adhérents de la FAS Hauts-de-France ont sollicité le CRPA pour intervenir soit auprès des travailleurs sociaux, soit auprès des personnes concernées, soit auprès des deux publics.

Cet engouement pour les interventions dans les structures montrent l’intérêt que portent les structures de l’AHI-L à la participation des personnes concernées, et ce, malgré les difficultés plus ou moins grandes qu’ils rencontrent.

Le Home des Flandres

Le CRPA est intervenu à deux reprises au sein du Home des Flandres à Roubaix.

Une 1ère intervention s’est tenue le 3 septembre, avec un binôme chargée de mission CRPA et déléguée du CRPA. Cette intervention s’est déroulée avec les professionnel.le.s de la structure. L’objectif était de rappeler les enjeux de la participation et les enjeux de la loi 2002.2, de discuter de la mise en œuvre d’un CVS, et de présenter aux professionnel.le.s le fonctionnement du CRPA.

Une 2nde intervention s’est tenue le 26 novembre auprès des personnes concernées. Un binôme de délégués du CRPA a été formé pour l’occasion. L’objectif était de discuter avec les personnes concernées de l’importance de la participation quel que soit le niveau : au sein de la structure ou avec le CRPA.

EOLE

En septembre 2023, le Pôle Inclusion Sociale de l’association EOLE, à Lille a contacté le CRPA pour qu’il puisse intervenir auprès des personnes concernées dans le cadre de leur Conseil de la Vie Sociale.

Ainsi, deux délégués sont intervenus les 17 janvier 2024 et 21 mars 2024 au sein du CHRS Hommes et du CHRS Famille l’Escale. L’objectif était donc de pouvoir présenter le CRPA aux personnes concernées tant dans son fonctionnement, que dans son organisation ou sa composition.

Ces deux interventions ont été fortement appréciées par les professionnels et par les personnes concernées.



1.4.4. Représentations diverses

En 2024, le CRPA a également été sollicité pour représenter les personnes concernées au sein plusieurs événements. Qu'il s'agisse de colloques, ou encore de journées nationales, le CRPA a souvent répondu présent.

Le 14 février 2024 est une journée "Marronnier" en Hauts-de-France.

De nombreux adhérents et partenaires sont invités à se rassembler sur une place emblématique de la ville de Lille, pour "**Partager l'amour, pas l'indifférence**". Ainsi, des personnes concernées ainsi qu'au moins 3 délégués du CRPA se sont réunis au côté de la FAS Hauts-de-France lors de cette journée.

Dans le même ordre d'idée, a été organisé le 17 octobre 2024, un rassemblement pour la **journée nationale du refus de la misère**. Au moins deux délégués du CRPA étaient présents et l'un d'eux est intervenu en chanson.

Le 22 février 2024, l'URIOPSS a organisé une **journée régionale sur la précarité alimentaire**. Deux de nos cinq délégués ont participé à cette rencontre.

L'APRADIS, école du travail social à Amiens, a participé à l'élaboration d'un **colloque intitulé "la vulnérabilité dans tous ses états"**. Ce colloque a été organisé les 21 et 22 novembre 2024 à Amiens.

L'un des délégués du CRPA a participé à la table-ronde "Logement d'abord", et trois délégués ont pu participer à 100% du colloque.

Enfin, les cinq délégués du CRPA Hauts-de-France ont eu la chance de participer aux **Journées du Travail Social** les 24 et 25 septembre 2024 à Nancy. La prise en journée du billet d'entrée par la FAS nationale, ainsi que la politique institutionnelle de la FAS Hauts-de-France qui a permis la prise en charge des frais de transport, d'hôtel et de restauration, a faciliter la participation des délégués à ces deux journées.

1.4.5. Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées

Les délégués du CRPA Hauts-de-France sont relativement bien présents au sein des plénières du CNPA.

La participation aux plénières étant limitée à 4 personnes par région, nous avons dû souvent faire des choix parmi les délégués.

A noter que l'un des délégués du CRPA a également été élu en décembre 2023 comme délégué du CNPA et participe donc de façon automatique aux plénières du CNPA.

CNPA 1 4 délégués
28 mars 2024 1 membre actif

CNPA 2 3 délégués
27 juin 2024 1 membre actif

CNPA 3 1 délégué

CNPA 4 2 délégués
12 décembre 2024

Le 12 décembre 2024, lors des élections des délégués du CNPA, deux délégués du CRPA ont été élus délégués au CNPA pour l'année 2025.

La participation du CRPA Hauts-de-France aux CNPA est donc garantie pour 2025.

1.4.6. Groupe de travail EAPN France

Au printemps et au début de l'été 2024, la France a été engagée dans les élections européennes. Sollicité par EAPN France afin de promouvoir l'exercice de la citoyenneté des personnes concernées, les CRPA ont été mobilisés. A ce titre, plusieurs des délégués du CRPA Hauts-de-France ont été mobilisés et ont soutenu EAPN France dans la promotion des élections européennes.

1.5. Les formations

En 2024, deux formations ont été dispensés aux délégués du CRPA.

La 1ère formation concerne le DALO. Elle a été organisée le 18/03/24 dans les locaux de l'URIOPSS. 3 nouveaux délégués souhaitant investir les COMED (du Nord, du Pas de Calais et de l'Aisne) avaient le souhait de participer à cette formation. Ce temps de sensibilisation a été mis en place par un administrateur de la FAS Hauts-de-France ayant participé de nombreuses années aux COMED du Nord et faisant partie du comité de veille DALO.

Une seconde formation, proposée à l'ensemble des délégués, a été mise en place le 25 juillet 2024. Il s'agissait d'une formation intitulée "Prise de parole en public".

Seuls 5 des délégués ont pu y participer. Remettant en cause la prise en charge financière de cette formation, le CRPA Hauts-de-France a souhaité proposer cette formation au CRPA Ile-de-France. Ainsi, 9 personnes supplémentaires ont pu participer à cette formation.

Une seconde journée de formation avait été proposée par l'URIOPSS, mais faute de temps et de budget, celle-ci n'a pu être mise en place.

2. ELEMENTS QUALITATIFS

2.1. LES FAITS MARQUANTS

- Mobilisation du département de l'Aisne:

Avec l'élection de Cécilia VAN DORPE en tant que déléguée du CRPA Hauts-de-France, nous avons eu la possibilité d'investir ce département en y organisant une plénière, ce qui avait rarement été le cas. Néanmoins, nous notons que seule une structure supplémentaire de ce département s'est mobilisée sur la plénière. Le besoin de sensibilisation sur la participation auprès des structures de l'Aisne semble important.

- Investissement important d'une grande majorité des délégués du CRPA

Malgré les difficultés que chacun peut rencontrer dans son parcours individuel (illettrisme, difficulté à prendre la parole, ...), chacun a réussi à dépasser ses limites. Motivés à l'idée de représenter les personnes accompagnées, tous se sont investis dans des instances qui peuvent paraître impressionnantes sans connaissances préalables.

De véritables affinités ont pu se tisser entre certains délégués, permettant à chacun de se sentir à sa place et de multiplier les sensibilisations à la participation, au CRPA auprès des personnes concernées, des professionnels ou des étudiants.

Une vigilance est à avoir notamment concernant la notion de "concurrency". Bien que travaillée en comité de pilotage, certaines tensions ont pu se sentir et ont parfois pu être exprimées.

- Implication importante du CRPA Hauts-de-France dans les instances nationales:

En décembre 2023, un délégué du CRPA Hauts-de-France a été élu délégué du CNPA.

En décembre 2024, deux délégués du CRPA ont été élus délégués du CNPA.

De plus, au delà des élections de délégués, le CRPA Hauts-de-France a toujours été représenté dans les plénières du CNPA.

Enfin, depuis 2 ans, l'une de nos délégués du CRPA fait également partie du GAN Participation, porté par la FAS Nationale.

2.2. LES REALISATIONS 2024

La mobilisation des membres du CRPA a de nouveau été importante en 2024.

Le CRPA est de nouveau présent dans 4 COMED sur les 5 de la région et nous avons également été sollicitée par l'Agglomération de la Région de Compiègne pour une commission DALO plus spécifique au territoire de Compiègne qui devrait se mettre en place au cours du 1er semestre 2025.

Les écoles du travail social ont également beaucoup plébiscités les délégués du CRPA, ainsi que les adhérents de la FAS pour promouvoir la participation auprès des personnes concernées mais aussi des professionnels des structures.

De façon systématique, la FAS Hauts-de-France sollicite et associe le CRPA Hauts-de-France tant sur les journées de mobilisations spécifiques (14 février, journée nationale du refus de la misère, ...) que sur les actions de plaidoyer de la fédération. Des temps d'explications avec les délégués sont mis en place pour leur expliquer le positionnement de la FAS, pour qu'ils puissent ensuite se positionner en tant que CRPA.

Nous les avons également sollicité pour participer au Conseil Scientifique mis en place par la FAS Hauts-de-France. Deux délégués y sont présents.

La formation "Prise de parole en public" a également été une formation fortement appréciée de la part des délégués Hauts-de-France. Elle leur a notamment permis d'être plus à l'aise pour prendre la parole lors des plénières, mais aussi de réunions plus institutionnelles telles que les COMED.

Pour terminer, le CRPA Hauts-de-France est un CRPA qui fonctionne bien, puisqu'il mobilise en moyenne 70 à 80 personnes sur les plénières.

Les participants sont de façon générale satisfaits de ces rencontres. Ces plénières sont l'occasion pour ces personnes d'exprimer ce qu'ils ont à dire, elles se sentent écoutées.

A noter qu'en 2024, bien que les retours soient plutôt inexistant, nous avons la joie de recevoir un courrier du cabinet du Président de la République ainsi qu'une prise de contact par la DREETS des Hauts-de-France.



CONCLUSION & PERSPECTIVES 2025

L'année 2024 a été une année riche en interventions pour les délégués du CRPA Hauts-de-France. L'implication de chacun des délégués dans la promotion de la participation et leur volonté de défendre au mieux l'intérêt des personnes concernées est une force majeure du CRPA Hauts-de-France.

Bien que quelques tensions peuvent être soulignées, il n'en demeure pas moins que les délégués du CRPA Hauts-de-France forment une équipe soudée, toujours prêts à s'entraider et se rendre disponibles, malgré leurs emplois du temps chargés pour la plupart.

En décembre 2024 se sont tenues les élections des délégués du CRPA pour l'année 2025. 9 personnes ont candidaté au poste de délégué du CRPA Hauts-de-France.

Ont ainsi été nommés délégués du CRPA:

- Pour le Nord: Serge LAURENCE et Alain PRONNIER
- Pour le Pas-de-Calais: Pascal MASCLEF
- Pour l'Aisne: Cécilia VAN DORPE
- Pour la Somme: Jacques MUKANYA et Nafissa LAREIDJ

Deux membres actifs ont également été nommés : Carole LETELLIER et Moctar DIALLO SOUMAILA, anciennement délégués ayant l'impossibilité de se représenter.

Leur nouveau titre de membre actif leur permettra notamment de poursuivre leur mandat de représentant du CRPA au sein des COMED de l'Oise et du Nord.

En 2025, le CRPA Hauts-de-France aimerait poursuivre la dynamique lancée sur les plénières, en réussissant à mobiliser autant voire plus de participants sur chacune des rencontres. Nous aimerions également que ces puissent toujours de nouvelles personnes, et de nouvelles structures, et que de nouveaux territoires puissent être investis.

Nous souhaitons également pouvoir poursuivre nos actions au sein des écoles du travail social : en effet, les futurs travailleurs sociaux doivent être au clair sur l'importance de la participation dans les structures et sur l'intérêt de (re)mettre au cœur des pratiques professionnelles les personnes concernées.

Enfin, il semblerait également judicieux de travailler sur l'efficacité des CRPA pour favoriser la prise en compte des propositions faites par les personnes concernées lors des diverses plénières. A ce jour, nous regrettons le manque de retour des institutionnels sur des sujets qui les concernent eux, mais qui nous concernent nous aussi.

Donnons la parole aux personnes concernées...

“—
| Une belle rencontre où l'on peut s'exprimer sur des sujets qui nous touchent. |
—”

“—
| Un grand merci pour ce magnifique moment et tous les bons conseils que vous nous avez apportés. |
—”

“—
| Journée bonne à découvrir et gorgée de savoirs.
Connaitre les avis de chacun à de l'importance tout en étant dans le partage |
—”

“—
| Quel plaisir de pouvoir échanger |
—”

“—
| Merci de donner la parole à celles et ceux qui sont le plus concernés |
—”

“—
| Belle journée, belle organisation. Manque peut être un peu de militantisme.
Discours parfois un peu répétitif et normé. |
—”

“—
| Une journée très agréable et constructive. Une mention spéciale pour les intervenants. |
—”

